

VILLE DE DRANCY



ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets verts : en mars, ça repart !

Les collectes ont repris ! Découvrez tout ce qu'il faut savoir pour bien se débarrasser de ses déchets issus du jardin et comment ces derniers sont valorisés.

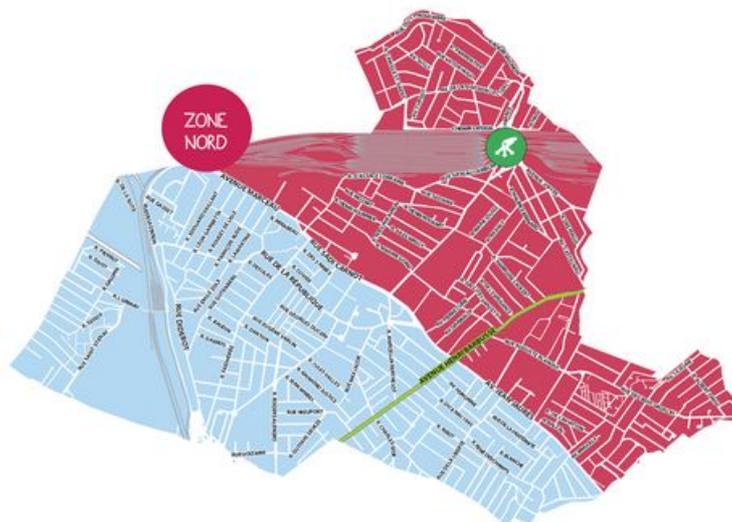
Publié le 01 mars 2022

Du 1^{er} mars à fin novembre, la collecte en porte-à-porte des déchets verts reprend.

Quand déposer mes déchets ?

C'est simple. Déposez vos déchets verts devant votre domicile la veille de la collecte à partir de 20 h, ou le jour même avant 6 h.

- Dans le secteur nord, les collectes sont effectuées le lundi
- Dans le secteur sud, c'est le mardi



Secteur nord en rouge (cliquez pour visionner la carte en plein-écran)



Secteur sud en rouge (cliquez pour visionner la carte en plein-écran)

Que puis-je déposer ?



Les déchets suivants sont acceptés :

- › les branchages
- › les tontes de gazon
- › les feuilles
- › les plantes et fleurs
- › et les tailles de haie



Ils doivent être placés dans les 35 sacs biodégradables en papier qui vous ont été remis. Les branches peuvent être liées en fagots avec un lien naturel (ficelle ou raphia).



Les déchets suivants sont refusés :

- les sacs poubelles fermés
- les cagettes
- les objets en bois
- les branchages de diamètre supérieur à 10 cm
- les souches, troncs d'arbres et les fagots de plus de 1,50 m de longueur

Que deviendront mes déchets ?

Vos déchets verts seront transformés en compost. Ils permettront d'améliorer la structure et la fertilité des sols agricoles, des parcs et des jardins.

Paris Terres d'Envol vous encourage à effectuer vous-même votre compost. Pour cela, [demandez un composteur par Internet](#) .

Avec un composteur personnel, affranchissez-vous des collectes de déchets verts et bénéficiez d'un bon compost entièrement gratuit. Votre jardin vous remerciera !





Deux bonnes raisons de ne pas mettre ses déchets verts dans le bac à ordures ménagères

- Vous contribuez à la préservation de l'environnement, puisqu'ils ne seront pas incinérés et ne produiront pas de rejet de CO2
- L'incinération des déchets placés dans le bac vert coûte cher. La valorisation des déchets recyclables participe à faire diminuer le coût de la taxe sur les ordures ménagères.

En savoir plus sur le tri et la collecte des déchets

- [Consultez la rubrique dédiée sur Drancy.fr](#)
- [Consultez le site Internet de Paris Terres d'Envol](#) 
- Contactez le 0800 10 23 13 (appel gratuit)
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- [Télécharger le mémo-tri du secteur nord \[PDF\]](#) 
- [Télécharger le mémo-tri du secteur sud \[PDF\]](#) 

Le compostage : une alternative écologique pour les épluchures et certains déchets verts

- [En savoir plus](#)



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

Personnaliser